

Neuchâtel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **49 (1961)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Informations féminines et féministes

VAUD

Femmes socialistes

Le comité des Femmes socialistes vaudoises s'est réuni le 27 janvier à Lausanne, sous la présidence de Mlle Gisèle Mermoud, en présence de deux conseillères communales : Mme Marie Müller, de Chavannes et Mlle Gabriëlle Damond, de Nyon. Il a examiné, entre autres choses, les réponses parvenues jusqu'à ce jour, à l'enquête lancée par les Femmes socialistes suisses, relative aux problèmes de l'avortement. Problème d'actualité et éminentement social. Il a, en outre, décidé d'organiser, dans plusieurs localités du canton, des cours d'instruction civique. Ces cours se doivent d'être non seulement théoriques, mais surtout pratiques.

Femmes peintres et sculpteurs

La section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, s'est réunie en assemblée générale à Lausanne, sous la présidence de Mme L. Bueznod, avec Mme Renée Gollceau comme secrétaire. Le rapport de la présidente rend hommage à la constante recherche de la qualité artistique dans le travail dont font preuve les membres, relève l'importance sociale des artistes dans la société ou plutôt l'importance sociale qu'ils devraient avoir avec satisfaction la présence de jeunes, apport heureux et enrichissant pour la société ; des projets intéressants sont à l'étude, qui doivent être longuement préparés.

Au Lyceum club

Le Lyceum club de Lausanne a tenu son assemblée générale, le 27 janvier, dans ses salons de la rue de Bourg, sous la présidence enjouée de Mme S. Jacquot-Dubois. La situation financière du club, qui enfin pouvait être envisagée avec confiance, risque d'être de nouveau ébranlée par la menace d'un déménagement. L'antique maison de la rue de Bourg doit être démolie prochainement. Le comité est composé de Mmes J. de Crousaz, présidente d'honneur, Jacquot-Dubois, présidente, L. Schwarz, vice-présidente, L. Urwyler, trésorière, E. Rey et Ch. Huber, secrétaires. Mme Huber a bien voulu se charger, au début de 1960, de la rédaction du bulletin du Lyceum, tâche assurée jusque là par Mlle R.-M. Courvoisier, de la « Gazette de Lausanne ». C'est pour les dix sections du Lyceum réparties dans les principales villes de Suisse allemande, romande et italienne, que s'imprime mensuellement le bulletin. Il est très heureux que Lausanne ait pu continuer à assurer la parution de ce bulletin, plutôt que de voir émigrer en Suisse allemande. Les présidentes des diverses sections ont présenté leur rapport : Mmes Mireille Monod pour les beaux-arts, Suzanne Pignat pour les lettres, Stella Zbinden, pour la musique, Kaesermann et Yaux, pour la section sociale. « La Compagnie du Lyceum », débordante d'activité, est dirigée avec énergie et compétence par Mme Simone Gerber.

A l'Union des femmes de Lausanne

Dans le cadre de l'année mondiale des réfugiés, Mme Bieren-de Hahn, du Haut Commissariat de l'ONU, pour les réfugiés, nous a entretenues de ce grave problème humain. Remettre dans la vie un réfugié, nous a été notre prochain, notre frère, lui permettra de retrouver une patrie où il puisse se réadapter et recommencer une existence d'homme libre.

Depuis 10-15 ans, des millions d'humains vivaient dans des camps dont on a peine à imaginer le manque de confort et la pénible promiscuité. Des maisons ont été construites pour eux et l'on a pu ainsi vider plusieurs camps spécialement en Grèce.

Mais que de cas anciens et nouveaux n'ont pas encore trouvé de solution et parmi eux, beaucoup d'handicapés physiques ou moraux qui devraient être pris en charge individuellement ! Hongkong, Algérie, Tunisie, Maroc, regroupent de nouveaux réfugiés dont beaucoup d'enfants. La distribution de 300 000 rations alimentaires quotidiennes sauent d'une mort certaine tous ces malheureux, mais ce n'est qu'une solution d'attente ; il faut trouver les moyens de réadaptation. Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés est ouvert à toutes les propositions.

Deux films tournés, l'un en Grèce, l'autre au Maroc nous ont bouleversés par leurs images de misère.

M. F.

Association des femmes de carrières libérales et commerciales. Club de Lausanne

La réunion mensuelle de l'association s'est tenue sous le signe de la soirée internationale qui est célébrée par les Clubs B.P.W. du monde entier. De nombreux membres se sont réunis pour un dîner aux chandelles présidé par Mme M.-C. von Grevez, présidente de l'Association suisse. En alternant une bougie pour chacun des clubs-membres du monde entier, la présidente annonça en quelques mots l'importance et les caractéristiques de chaque groupe mondial. Après la désignation des vérificateurs des comptes, la présidente du Club de Lausanne, Mme Flattet, donna la parole à Mme F. Oulès, docteur en sciences économiques, collaboratrice du Bureau international du travail, qui fit un exposé sur « la responsabilité des femmes dans leur revendication d'un salaire égal à travail égal ».

La conférencière, maîtrisant le sujet de façon remarquable, fit un exposé historique, légal et social de tout le problème.

C. C.

Union de sociétés féminines

La présidente de l'Union de sociétés féminines lausannoises, Mme I. Krayenbühl, à l'ouvrage depuis dix ans, jette un cri d'alarme ; elle cherche une remplaçante, une femme décidée à consacrer quelques heures à l'Union, et des collaboratrices pour s'occuper des cours de cuisine — qui sont toujours plus appréciés des fiancés et des jeunes mariées — et

de la salle de repos du Comptoir suisse. Ce n'est pas bien compliqué, ce n'est pas absorbant et c'est faire œuvre utile. Qui s'inscrit parmi les femmes de bonne volonté ?

S.B.

Association des citoyennes, Montreux

Mme Claude Arsac, romancière et grande voyageuse, a parlé, le 17 février, à la section montreuvoise de l'Association vaudoise des citoyennes, de la situation de la femme dans le monde. Commentant le rôle des femmes dans les sociétés anciennes, puis à l'heure actuelle, Mme Arsac — qui a une prédilection pour l'Espagne où les femmes seraient, d'après elle, parmi les plus heureuses qu'elle ait rencontrées, leurs rapports avec leurs maris, leurs familles étant très harmonieux — a touché tant d'aspects qu'elle a rendu plus sensible encore les contradictions profondes qui font notre condition.

Il fut beaucoup question de « solutions » dans la discussion animée qui suivit son exposé (exposé qui suscita d'ailleurs les réactions du public car l'auteur s'était placée, successivement, à des points de vue très différents, tantôt conservateurs, tantôt novateurs). Mais ce n'est qu'aux problèmes dont les données sont claires qu'il y a une « solution ». Ceux de la femme, ceux de l'être humain, ne consistent-ils pas précisément à faire de front des données inconciliables, tant bien que mal, et en ne sacrifiant rien d'essentiel ?

A. S.

Tout pour leur donner ce précieux capital-santé

L'aérium et home d'enfants « La Liberté », aux Paccots, a été présenté aux journalistes, au cours d'une conférence de presse tenue à Lausanne. L'intérêt de cette colonie de vacances et aérium ; il est ouvert toute l'année à des enfants et à des adolescents de Suisse romande et, occasionnellement, à des étrangers. Son existence est assurée par une société coopérative à laquelle chacun peut souscrire une part ; il est dirigé par des animateurs compétents et amis des enfants (Renseignements : La Liberté, les Paccots, tél. (021) 5672 77.

In Memoriam

Après plusieurs années de maladie, provoquée par un accident d'automobile, est disparue, à la fin de février, à l'âge de 76 ans, une personnalité lausannoise attachante, Mlle Rose Chapuis ; elle avait de qui tenir, étant la petite-fille par sa mère du philosophe Charles Secrétan. Elle incarnait toutes les qualités de la bonne Vaudoise par son bon sens, son amour de la terre — elle cultivait son jardin du chemin du Levant — son intérêt pour les choses du pays et la vie de l'esprit. Elle était bonne Lyceenne, a été une des premières membres du groupe des Femmes libérales de Lausanne et faisait partie de l'Association vaudoise des citoyennes. On regrette la disparition de cette femme à qui on n'en comptait pas parce qu'elle savait apprécier les valeurs réelles.

S.B.

Lessive de guerre, costume vaudois

A Prilly, où elle vivait retirée et oubliée depuis nombre d'années, a succombé, le 7 février, à l'âge de 90 ans, Mme Mathilde Mermoud-Hegi, qui a été, en 1914, avec son amie Charbonnière, une des premières collaboratrices de la Lessive de guerre fondée par Mme Marie Payot et Mlle Vuilleumier. Elle a été également, en octobre 1916, une des fondatrices, aux côtés de Mmes Widmer-Curtat, Marie Payot, Thérèse Bonnard-Cornuz, qui est âgée de 80 ans et quelques années, de l'Association du costume vaudois et du Chœur des vaudoises, devenu « Chœur de Lausanne » et dont elle était présidente d'honneur. Mme Mermoud a été un membre dévoué de l'Union des femmes de Lausanne et c'était une fervente suffragiste. Elle avait pris une part active à la confection du costume vaudois de travail, à l'édition du Chansonnier du chœur des Vaudoises, avec Mme Chatelain-Roulet.

S. B.

Les citoyennes vaudoises

A la Tour-de-Peilz, Mme Yvonne Magas, conseillère communale libérale, a été nommée membre de la Commission de gestion du Conseil communal, membre de la Commission pour les locaux de l'Ecole ménagère. Mme Clara Burqui a été appelée à siéger dans le comité du Parti socialiste de la Tour-de-Peilz.

Elles ont voté

Les citoyennes vaudoises ont voté, le 5 mars, à Lausanne, à Avenches et à Echallens ; si elles ont

bien voté dans les deux petites villes, où elles ont pris la peine de se déranger, il n'en a pas été de même à Lausanne où 4839 d'entre elles, sur 45 305 inscrites, ont consenti à donner leur avis sur un crédit de fr. 6,5 millions que les autorités entendaient consacrer à raccommoder le Casino de Montbenon qui n'a jamais satisfait personne, négligé par les Lausannoises comme les étrangers. Et pourtant la section de Lausanne des citoyennes vaudoises avait organisé pour elles une séance d'information contradictoire, pas très fréquentée, et leur avait bien recommandé d'aller voter.

Il est vrai que Lausanne est en proie aux matches internationaux de hockey sur glace !

A Avenches, sur 555 électrices, 296 sont allées aux urnes pour donner leur avis sur la démolition d'un bloc d'immeubles au centre de la ville pour y édifier un bloc scolaire, alors que le corps enseignant et le corps médical estimaient préférable de construire le collège hors de ville. La majorité des électeurs a donné raison aux autorités communales. Félicitons la moitié des Avenchoises de s'être dérangées et blâmons celles qui ne se sont pas intéressées à un problème aussi important pour la commune et pour la famille.

A Echallens, où la participation au scrutin a atteint le 82 %, 300 femmes sur 425 ont exprimé leur opinion sur l'introduction de la représentation proportionnelle pour les élections communales. Question peu excitante, c'est vrai ; les femmes d'Echallens ont prouvé leur intérêt pour la vie communale, elles ont compris l'importance de cette votation. Respect pour elles !

S.B.

Les coquettes de l'urne !

Le référendum lancé par le Parti libéral relatif à la reconstruction et à l'agrandissement du Casino de Montbenon, à Lausanne, a été signé par 2934 citoyennes et par 5038 citoyens ; quelques signatures de femmes ont été annulées parce que les signataires avaient refusé de donner leur année de naissance ! Il faudrait tout de même essayer de dominer ces petitesse !

S. B.

Dans les Partis

A Bex, Mmes Marguerite Colombo et Luce Desarzens ont été nommées membres du comité socialiste local. A Lausanne, la présidente du parti socialiste, Mme Aimée Graber, juge au Tribunal de district, démissionnaire, a été remplacée par sa belle-sœur, Mme Pierrette Graber, femme du conseiller municipal.

Monitrices pour auto-école

Trois Vaudoises, Mmes Rose-Marie Fischer, à Paudex, Clariette Jan, à Oron-la-Ville, et Mlle Meillard, à Glion sur Montreux, ont obtenu, le 18 février à Lausanne, l'attestation de l'Ecole professionnelle romande d'auto-école. Elles devront encore subir l'examen officiel au service des transports à Lausanne, pour devenir monitrices d'auto.

Samedi 18 et dimanche 19 mars Lausanne

Association des femmes de carrières libérales et commerciales : Assemblée, Hôtel de la Paix, dès 15 h. 30. 20 h., banquet et soirée récréative, dimanche, 9 h. 30, conférence de Mme Lefauchaux, présidente du Conseil international des femmes.

Judi 13 avril Lausanne

Union des femmes, Terreaux 22, 15 h. « Vu au Vietnam », par Mlle Sabina.

NEUCHÂTEL

Croquis d'une séance du Grand Conseil

Les tribunes réservées au public sont pleines jusqu'en leurs recoins. Il y a beaucoup de jeunes filles des écoles supérieures et aussi bon nombre de dames chapeautées, l'air grave et heureux tout à la fois ; leurs visages reflètent le bonheur de se sentir, après bien des années d'efforts, enfin un peu chez elles dans cette salle où se joue la vie du canton. Les députés sont assis aux places assignées par leurs partis. O logique masculine ! la droite siège à gauche, la gauche au centre et le centre à droite, tandis que l'extrême droite a sa place tout en avant et l'extrême gauche tout en arrière. Un peu de fantaisie ne gêne pas et c'est tant mieux.

Les délibérations sont vives, voire très animées ; par-ci par-là une pointe est décochée à l'adresse d'un adversaire ; parfois c'est un trait d'esprit qui part ; est-ce pour la galerie ? ou pourrait le croire, car toute la galerie éclate de rire. Il ne paraît pas que la violence ait droit de cité dans notre parlement. Nos députés savent qu'ils sont les héritiers de la plus vieille démocratie du monde, noblesse oblige.

Notre Grand-conseillère, Raymonde Schweitzer, prendra une ou deux fois la parole avec clarté et simplicité. A propos de la réforme scolaire, elle fait remarquer, que le gymnase a été créé pour les garçons et que si un trop grand nombre de jeunes filles abandonnent l'école avant la fin des études, c'est

peut-être que l'enseignement devrait être plus nuancé à leur égard ; il serait souhaitable qu'un plus grand nombre de professeurs féminins enseignent dans les degrés supérieurs. La députée remercie M. le conseiller d'Etat Clottu pour la modification qu'il prévoit concernant le statut des institutrices mariées ; cela contribuera à diminuer la pénurie du corps enseignant et à stimuler les jeunes filles qui hésitent à faire de longues études.

L'attention et la bienveillance avec laquelle notre Grand-conseillère a été écoutée par ses collègues démontre que la contribution féminine peut apporter un élément susceptible d'éclairer certains problèmes complexes qui doivent être résolus par notre parlement.

M. P.

Commission romande des consommatrices

La journée d'information de la Commission romande des consommatrices, le 4 mars, à Neuchâtel, a été un succès, tant par le nombre de participantes qui s'écrasaient dans la salle, que par la qualité de leurs interventions qui ont profondément impressionné les représentants d'entreprises de distribution qui se trouvaient dans la salle. Des acheteuses qui savent ce qu'elles veulent et qui le réclament avec unanimité, quelle surprise pour ces messieurs !

La Commission romande des consommatrices tient à remercier chaleureusement le Centre de liaison de Neuchâtel et sa présidente, Mlle Roulet, pour l'organisation parfaite de la journée et les nombreuses démarches que le Centre a assurées pour en assurer le succès ; nous éprouvons aussi une vive reconnaissance pour les représentants des diverses entreprises de distribution qui ont accepté de s'asseoir côte à côte pour une discussion courtoise, qui nous ont exposé leurs points de vue et ont répondu à toutes nos questions, ainsi que pour Mlle Clottu pour son magistral exposé du matin.

Un compte-rendu détaillé de cette journée paraîtra dans le prochain numéro.

A. S.

GENÈVE

Alcooliques anonymes

Une fort intéressante séance a eu lieu le 20 février à l'Union des femmes, consacrée à l'activité des « alcooliques anonymes ». La présidente, Mme Choy, introduisit d'abord Mlle Assimacopulo, infirmière, qui définit la notion médicale d'alcooliques nés, c'est-à-dire de ceux qui ne peuvent commencer d'absorber de l'alcool, même en très petite quantité, sans que cela ne leur soit immédiatement nuisible. Elle expliqua en quoi consiste l'association, fondée en Amérique en 1935. Condition préalable pour être admis : éprouver le désir sincère de renoncer à boire. Le nom des membres n'est pas donné, chacun prend un pseudonyme. On ne demande d'abord qu'un engagement de 24 heures. Les premières sont les plus dures à passer. Le néophyte a un parrain qui le soutient et lui permet de s'appuyer sur sa Puissance plus forte que celle des hommes. De 24 heures à 24 heures, on arrive à tenir et à franchir, une à une, les douze étapes de progrès qui composent la règle de l'association. Un jour, on est assez fort pour aller tendre la main à celui qui est en difficulté et c'est aussi le meilleur remède pour tenir soi-même. Plusieurs groupements d'alcooliques anonymes existent en Suisse.

Un film de l'OMS, « Cerveau pilote », terminait la séance.

Il faut d'abord persuader ces alcooliques de se soumettre à une cure de désintoxication, au sortir de laquelle ils auront besoin d'être soutenus dans leurs efforts d'abstinence. Pour eux, en effet, il ne s'agit d'agir de tempérance, mais seulement d'abstinence complète. C'est ici que peut intervenir un groupement de malades déjà guéris.

La parole fut alors donnée à M. Yvan qui, soutenu par la présence de membres de son association, expliqua en quoi consiste l'association, fondée en Amérique en 1935. Condition préalable pour être admis : éprouver le désir sincère de renoncer à boire. Le nom des membres n'est pas donné, chacun prend un pseudonyme. On ne demande d'abord qu'un engagement de 24 heures. Les premières sont les plus dures à passer. Le néophyte a un parrain qui le soutient et lui permet de s'appuyer sur sa Puissance plus forte que celle des hommes. De 24 heures à 24 heures, on arrive à tenir et à franchir, une à une, les douze étapes de progrès qui composent la règle de l'association. Un jour, on est assez fort pour aller tendre la main à celui qui est en difficulté et c'est aussi le meilleur remède pour tenir soi-même. Plusieurs groupements d'alcooliques anonymes existent en Suisse.

Un film de l'OMS, « Cerveau pilote », terminait la séance.

Trop de morts sur les routes

Que fait la Ligue des piétons ?

Le débat introduit à l'Union des femmes, le 15 février, par M. Jean Brocher, de la Ligue des piétons, traitait de la prévention routière.

La Ligue romande des piétons a été fondée par Me Agénor Krafft à Lausanne, avec ce slogan : « La vie humaine avant la vitesse ». Puis une association s'est formée à Zurich pour protéger les piétons, et c'est en automne 1960 que s'est créée à Genève, l'Union genevoise des piétons, sous la présidence de Me Jean Brocher, qui soutiendra sur le plan fédéral les actions lancées par la Ligue romande (Lausanne, Neuchâtel, La Tour-de-Peilz, etc.), par le « Schweizerischer Fussgänger-Schweizerband » et par les ligues fancaises, hollandaises, etc.

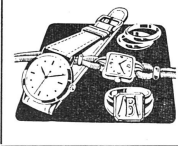
A Genève, avec 60 morts en 1960, on a dépassé les chiffres précédents et, grave menace, les blessés très grièvement atteints sont proportionnellement plus nombreux qu'avant.

Il y a une action à entreprendre pour empêcher les véhicules motorisés, les chantiers, les tables de café d'envahir les trottoirs, obliger les piétons à descendre sur la chaussée où ils sont très exposés. Les signaux lumineux devraient être rendus plus visibles pour les piétons ; les vieillards et les enfants devraient porter un signe distinctif qui les signalerait aux conducteurs. Les refuges au milieu des chaussées devraient être plus nombreux et la durée de retrait du permis de conduire devrait être prolongée dans de nombreux cas où un conducteur, responsable de cas mortels, reçoit de nouveau son permis, sous prétexte que sa voiture fait partie de sa profession. Enfin, une assurance juridique protégeant les intérêts des piétons, en face

(Suite page 5, col. 2)

Léon Šmulovic

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE



Grand choix de montres, bijoux, chaînes, alliances, etc.

Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

Pompes funèbres officielles

DE LA VILLE DE GENÈVE

Téléphone 24 62 00 permanent 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, au 1^{er} étage